

MAIRIE DE SAINT JEAN DE NAY CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 28 avril 2024 à 10H.

Étaient présents :

Yves MASSERAND, Stéphane CHABRIER, Daniel LANGLADE, Jean-Marc NAUTON, Patrick PIIGEON, Franck MOUILHADE . Excusées : Nathalie OLLIER .

Secrétaire de séance : Franck MOUILHADE

1. Vote du budget primitif 2024 de la commune

FONCTIONNEMENT: dépenses : 416 601 recettes : 416 601

INVESTISSEMENT : dépenses : 171 434 recettes : 171 434

2. Vote des taux d'impositions des taxes directes locales pour 2024.

Le conseil municipal décide de **maintenir** les taux de fiscalité directe locale 2024 sur le niveau 2023 pour **TPB** (31,88%) (taxe propriété bâtie) et **TNPB** (taxe propriété non bâtie) (43,29%). La **TH** (taxe d'habitation résidence secondaire) **passera** de 7, 81% à 8,34% .

Adopté à l'unanimité.

3. Proposition de ré-adhésion au groupement d'achat d'électricité et de gaz naturel dont le SDE 43 est membre pilote.

Adopté à l'unanimité .

4. Composition du bureau de vote pour la tenue du scrutin du dimanche 9 juin 2024 pour l'élection des représentants au parlement européen.

Questions diverses: - présentation d'une équipe de jeunes footballeurs du canton afin d'utiliser le stade en accord avec le SIVOM .

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, Madame Le Maire lève la séance à 12H

Le Maire

Dominique THOLLET